

Nouméa, le 21 février 2024

Madame Sonia BACKES  
Présidente de la Province SUD  
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
des TERRITOIRES  
6, rue des Artifices  
MOSELLE  
3dt.contact@province-sud.nc

**N/réf. : D/02-2024/000161**

**Objet : Avis CCI - Agrément filière de gestion des médicaments non utilisés (MNU) sur le plan de gestion de la SARL PRO VETO**

Madame la Présidente,

Par courriel en date du 22 janvier 2024, vous avez sollicité les observations de la CCI-NC sur le plan de gestion des médicaments non utilisés (MNU) de la SARL PRO VETO.

L'examen du plan de gestion de la SARL PRO VETO n'appelle pas d'observations particulières. Le dossier nous semble complet, le traitement des déchets est bien décrit et la traçabilité bien argumentée. Concernant les points de collecte, nous suggérons qu'une carte de ces points soit distribuée dans toutes les cliniques vétérinaires, aux éleveurs, chenils et pharmacies.

En conséquence, la Chambre de commerce et d'industrie émet un **avis favorable** sur le plan de gestion de la SARL PRO VETO.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



David GUYENNE

